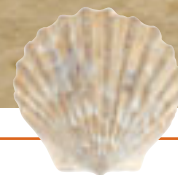


Ce qu'il faut savoir avant de partir.



interactif de la télévision de votre cabine. Ces excursions sont organisées par des entrepreneurs indépendants et Carnival n'est pas responsable de leurs actions.

Visiteurs

Carnival n'autorise aucun visiteur et regrette tous les désagréments que cela pourrait causer.

Passagers nécessitant une attention particulière

Carnival essaie, dans la mesure du possible, de satisfaire aux besoins des personnes nécessitant une attention particulière afin qu'elles puissent profiter de nos navires et des autres installations. Les passagers qui ont des besoins médicaux, physiques ou autres doivent contacter notre Service d'Accès des Passagers au 1-800-438-6744, poste 70025, ou au TTY (téléphone pour les sourds ou les mal-entendants) au 1-800-972-4386 pour discuter des détails de leurs besoins spéciaux spécifiques.

Politique pour les enfants mineurs

Les passagers âgés de moins de 21 ans doivent être accompagnés dans la même cabine par un parent ou un grand-parent ou un tuteur âgé de plus de 25 ans. Les enfants doivent être âgés d'au moins 4 mois pour voyager. Veuillez noter que les adultes sont responsables de la sécurité et du comportement de leurs passagers mineurs. Lorsque vous voyagez avec un mineur dont les deux parents/tuteurs ne font pas partie de la croisière, nous vous conseillons vivement d'être en possession de l'original de l'autorisation signée du parent/tuteur absent, autorisant le mineur en question à voyager avec vous. Ceci accélérera beaucoup le passage aux services du Department of Homeland Security. Il se pourrait que les passagers de moins de 21 ans qui logent à l'hôtel dans le cadre du programme Fly Aweigh de Carnival ou de voyages organisés doivent être accompagnés d'un passager de 21 ans ou plus dans la même chambre, ceci en fonction du règlement de chaque hôtel. La possibilité pour un passager mineur de prendre l'avion sans être accompagné dépend de la réglementation de chaque compagnie aérienne. Les passagers devraient s'informer sur l'éligibilité auprès de leur compagnie aérienne. Carnival n'assume aucune responsabilité pour les passagers non accompagnés de moins de 21 ans qui voyagent en avion. Notre programme « Camp Carnival » offre des activités surveillées pour les enfants âgés de 2 à 14 ans.

Veuillez prendre note que les passagers de moins de 16 ans ne sont pas admis dans le spa. Les passagers âgés de moins de 18 ans ne sont pas admis au casino et certaines restrictions relatives à la taille sont en vigueur pour le toboggan aquatique.

Passeports

Le gouvernement américain exige depuis peu que tous les citoyens américains et canadiens présentent une preuve de leur nationalité sous la forme d'un passeport pour la plupart des itinéraires de croisière. Cette exigence entrera en vigueur le 31/12/06. Veuillez procéder aux changements nécessaires pour vous plier à ces nouvelles exigences si votre croisière retourne aux É-U. après le 30/12/06. Pour plus de renseignements ou pour une demande de passeport, veuillez consulter www.travel.state.gov.

Des documents de voyage appropriés sont exigés à l'embarquement et tout au long de la croisière. Il est de la responsabilité des passagers d'être en possession de tous les documents de voyage appropriés, même s'ils se sont préalablement enregistrés avec FunPass. Les passagers doivent se renseigner auprès de leur agent de voyages et/ou des autorités compétentes pour déterminer quels documents de voyage sont nécessaires pour chaque port d'escale. Tout passager voyageant sans les documents appropriés ne sera pas autorisé à embarquer et aucun remboursement de la croisière ne sera effectué. Les passagers américains doivent fournir la preuve de leur nationalité sous la forme d'un passeport (en règle ou périmé depuis moins de 10 ans), de l'original d'un extrait de naissance ou d'une copie certifiée conforme de leur extrait de naissance du Department of Health and Vital Statistics ou de leurs papiers de nat-

uralisation originaux.

Carnival conseille vivement aux passagers de voyager avec un passeport pour accélérer leur passage aux services du Department of Homeland Security.

Les résidents étrangers des États-Unis ont besoin d'une carte en règle de Résident Étranger. Les citoyens canadiens doivent présenter un passeport en règle l'original d'un extrait de naissance ou une copie certifiée conforme de leur extrait de naissance. Les passagers non américains ont besoin d'un passeport en règle et, si nécessaire, d'un visa américain à entrées multiples non expiré. S'il y a lieu, les passagers non américains qualifiés pour faire une demande d'admission sous le programme Visa Waiver Pilot doivent malgré tout avoir un passeport en règle et non périmé. Il est important que les noms des passagers sur les documents de voyage (passeport, carte de résident étranger, extrait de naissance, etc.) soient identiques à ceux indiqués sur les billets d'avion et de croisière. À défaut, un justificatif de changement de nom (à savoir un extrait de mariage) OU un permis de conduire en règle (ou une carte d'identité avec photographie délivrée par le gouvernement) doit être présenté.

À l'occasion, les passagers non américains et les résidents étranger des États-Unis peuvent se voir demander de remettre leurs passeports et/ou cartes de résident au moment de l'embarquement. Ces documents seront restitués après leur examen par les services de l'immigration lors du débarquement.

Le règlement du U.S. State Department (Gouvernement Américain) exige que tous les passagers en provenance de pays où le Visa Waiver Pilot Program est d'application soient en possession d'un passeport à lecture optique. Dans le cas contraire, les passagers devront obtenir un visa américain à entrées multiples. Les passagers ne disposant pas du justificatif d'identité requis peuvent se voir refuser l'embarquement ou l'entrée aux États-Unis.

Pour les croisières vers l'Europe, les citoyens américains doivent être en possession d'un passeport en règle. Les résidents étrangers et tous les autres citoyens non américains devraient se renseigner auprès de leur agent de voyages et/ou des autorités pour déterminer quels documents de voyage sont nécessaires pour chaque port d'escale. Certaines nationalités étrangères devront obtenir un visa Schengen.

Pour des voyages avec des escales dans des ports canadiens, certaines nationalités étrangères doivent obtenir un visa canadien en plus du visa américain à entrées multiples. Les passagers non américains sont priés de contacter le consulat, l'ambassade américaine ou le bureau de l'immigration compétent pour se renseigner sur les documents nécessaires pour leur voyage.

Pour les croisières faisant escale aux Bermudes, résidents étrangers des États-Unis doivent remettre leur passeport et/ou leur permis de séjour lors de l'embarquement. Ces documents leur seront rendus après l'inspection par le Service de l'Immigration.

Pour débarquer plus de 24 heures au Mexique, les passagers doivent obtenir une carte de tourisme mexicaine avant leur départ, soit auprès d'un agent de voyages, soit auprès du consulat mexicain.

Lorsque vous voyagez avec un mineur dont les deux parents/tuteurs ne font pas partie de la croisière, nous vous conseillons vivement d'être en possession de l'original de l'autorisation signée du parent/tuteur absent, autorisant le mineur en question à voyager avec vous. Ceci accélérera beaucoup le passage aux services du Department of Homeland Security. Veuillez noter qu'une lettre notariée à cet effet est nécessaire pour un débarquement avec des enfants au Mexique.

Outre les formalités précitées, tous les passagers âgés de 16 ans ou plus doivent présenter une carte d'identité officielle ou un passeport valable avec photographie.

Services médicaux

Si vous avez besoin de soins médicaux à bord, le personnel de l'infirmierie est disponible 24 heures sur 24. Nos infirmieries à bord répondent ou dépassent les normes « Medical Facilities Guidelines » établies par le « International Council of Cruise Lines » et le « American College of Emergency Physicians ». Le personnel médical provient des services d'urgence et/ou de médecine familiale, et est certifié en « Advance Cardiac Life Support ».

Nos médecins sont indépendants et en tant que tels, ils ont le droit de fournir leurs services aux tarifs habituels. Les services rendus et autres dépenses médicales seront facturés à votre compte « Sail & Sign ».

Grossesse : Nous vous prions de noter qu'il sera interdit aux passagères enceintes de plus de 27 semaines au moment du voyage d'effectuer la croisière en raison du risque d'accouchement prématuré.

Assurance bagages

Nous conseillons vivement à tous les passagers de se procurer une police d'assurance-voyage couvrant les bagages et leur contenu ainsi que les accidents. Le programme Cruise Vacation Protection PlanSM de Carnival est offert à un prix raisonnable. Si vous décidez de partir sans assurance, la responsabilité de Carnival pour les bagages perdus ou endommagés, leur contenu et objets personnels sera limitée à un maximum de 50 \$ par bagage avec une limite totale de 100 \$ par cabine, quel que soit le nombre de bagages. Carnival décline toute responsabilité pour la perte ou le vol d'argent, de bijoux ou d'autres objets de valeur oubliés dans la cabine ou dans tout lieu public à bord. Des coffres-forts sont mis gratuitement à la disposition des passagers au Bureau des Renseignements (25 US\$ de caution remboursable) ainsi que dans votre cabine. Nous conseillons vivement aux passagers de transporter eux-mêmes leurs objets de valeur, médicaments ou autres objets fragiles, à bord ainsi qu'à terre.

Bagages

Des porteurs de bagages sont à votre disposition sur le quai pour transporter vos bagages sur le navire afin que le personnel du bord puisse les acheminer jusqu'à votre cabine. Le pourboire habituel est de 1,00 US\$ par bagage. Assurez-vous que vos bagages sont fermés à clé et portent une étiquette indiquant votre nom et le numéro de votre cabine. Les porteurs de bagages ne sont pas employés par Carnival, c'est pourquoi tout problème qui résulte de leurs services doit être signalé à l'entreprise fournissant ce service. Carnival décline toute responsabilité concernant les bagages à main. Tout bagage oublié sur le quai sera envoyé au passager à ses frais. Toute réclamation de perte ou de dégâts de bagages doit être effectuée par écrit au personnel de débarquement avant de quitter le quai.

Départs prématurés ou retardés

En cas de grèves, fermetures de locaux, manifestations et arrêts de travail pour n'importe quelle raison ou pour mauvais temps, le propriétaire du navire se réserve le droit d'annuler, d'avancer ou de retarder tout départ prévu et peut, mais sans y être contraint, changer de navire, et décline toute responsabilité en cas de pertes encourues par les passagers en raison de ladite annulation ou dudit changement. Les réservations peuvent faire l'objet de changements en cas de charter complet.

Responsabilité

Carnival ne contrôle pas et n'opère pas les compagnies indépendantes, comme les compagnies aériennes, les chemins de fer, les tour-opérateurs ou les transports terrestres en général et décline toute responsabilité pour les actions de ces derniers. Carnival ne peut être tenu responsable de l'arrivée tardive de votre vol ou de votre train, ou de toute maladie, blessure, dégât, perte de temps de croisière ou d'autres irrégularités en résultant. La responsabilité de Carnival ne s'étend pas au-delà des navires.

Il vous incombe d'arriver au port d'embarquement à l'heure exacte ou de vous rendre à l'escale suivante si, pour une raison quelconque, vous manquez un départ prévu. Carnival se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la croisière de tout passager si Carnival juge que ce dernier présente un danger à sa propre sécurité et à son propre bien-être ou encore à la santé, à la sécurité, au bien-être, au confort et au plaisir de tout autre passager ou membre de l'équipage.

Le voyage est soumis aux modalités formulées dans le « Contrat de Modalité de Voyage » de Carnival Cruise Lines (les copies sont disponibles sur demande) comprenant la procédure de résolution des litiges qui doit avoir lieu dans le Comté de Miami-Dade en Floride. (Des copies du billet sont disponibles sur demande ou sont accessibles dans la section « Guest Services » du site web de Carnival).

Réservations internationales : (305) 406-4637.